

LES PUBLICS COMME TERRITOIRE : LA ZONE DE CONFORT

Les autochtones. Les outils classiques de l'animation socioculturelle permettent-ils de répondre à ce nouveau public, à leurs demandes et à leurs besoins spécifiques en relation avec le territoire ?

1. LE TERRITOIRE : CONCEPT À SENS DIFFÉRENTS

Le territoire dont il est question ici est un grand espace de terre très réel sur le plan physique bien qu'il fait référence, en plus, aux espaces culturels. Pour les habitants de ce territoire, il prend deux sens distincts, pour les uns, psychologiquement, physiquement, sociologiquement, il est une propriété collective et, pour les autres, la propriété d'un individu ou d'une société.

Le contexte historique autochtone : lieu collectif

Plus personne ne conteste le fait que des êtres humains ont vécu dans le grand territoire des Amériques durant la dernière période de glaciation et que ces êtres parcourent ces gigantesques étendues depuis ce temps. Des personnes originaires d'Europe, dont certaines sont établies depuis quatre siècles maintenant, deviennent propriétaires au cours du temps des territoires où ils s'exilent et confinent les premiers peuples dans des réserves¹ en Amérique du Nord. Les nouveaux arrivants abattent les arbres, cultivent la terre ou y entretiennent des relations plutôt commerciales avec les autochtones et ceux-ci les aident au besoin. Au cours des ans, le territoire s'est transformé à la manière occidentale, sans la possibilité, pour les premiers peuples, d'influencer les décisions à prendre dans sa gestion. Les réserves ont été fondées principalement lors de l'établissement de la Loi sur les Indiens de 1876 et remodelées par diverses commissions royales au fil du temps. Les autochtones ont pris conscience de ce qu'était la possession individuelle de biens, quand ils ont réalisé qu'ils n'avaient plus accès au territoire qui était maintenant aux arrivants. La vision autochtone du territoire étant son appartenance aux collectivités humaine, animale, mêmes aux plantes a permis aux colonisateurs de s'en approprier, car, selon leur perception, le territoire était libre et n'appartenait à personne².

L'arrivée des colons

Au début du 20^{ième} siècle, le gouvernement du Québec subventionne des colons pour développer la région. C'est la crise dans les grandes villes et les familles sont encouragées à venir défricher et à occuper le territoire en Abitibi-Témiscamingue. Or, les autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue occupent leur (CE) territoire depuis plusieurs lunes. Selon

¹Beaulieu, Alain (2013) *La création des réserves indiennes au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, p. 135-151

¹ Premier traité au Québec *La convention de la Baie James et du Nord québécois* est signé par les Cris et les Inuits du Nord en 1978.

² Dickason, O. P. (1996). *Les Premières Nations*. Québec : Septentrion. P 21

Dickason, *plusieurs indiens croient que c'est leur terre originelle, et leurs mythes, avec leurs descriptions métaphoriques de la genèse de l'homme et du monde actuel, sont nombreuses et diversifiées.*³

En effet, en Abitibi-Témiscamingue Archéo-08 a fait la démonstration lors de ses récentes découvertes que les anishinabek vivent dans cette région depuis au moins 8,000 ans. Les cris font partie de cette grande famille dénommée algonquienne. Dans leur culture traditionnelle, la terre appartient à tous ses enfants, blancs, jaunes, brunes ou rouges, à tous les animaux et aux plantes.

Sur cette terre, ils accueillirent les nouveaux venus principalement d'origine européenne. Du 17^{ième} au 19^{ième} siècle, les européens arrivent de l'Ouest de l'Europe et au 20^{ième}, des mineurs venant de l'Est seront reçus. Les relations bienveillantes, accueillantes, nécessitaient la coopération de la collectivité en place, soit les autochtones, pour donner de l'aide dans le milieu naturel pour eux et plutôt difficile et étranger aux arrivants colonisateurs. Pour les autochtones, l'hospitalité est sacrée et ils acceptent les nouveaux venus en Abitibi-Témiscamingue comme ailleurs au Canada. Et tout naturellement avec le temps, des alliances interculturelles émergent. De ces relations amicales où deux cultures se rencontrent, naissent les trappeurs et les employés du domaine de la foresterie. En effet, les personnes d'origine européenne les côtoient et apprennent d'eux, les coureurs des bois et les commis se familiarisent avec la langue et les coutumes et plus tard, les agriculteurs plus isolés, héritent tout de même de parcelles de la culture autochtone.

Les femmes développent un savoir-faire particulier au début de la colonisation de cette région. Les femmes âgées, d'origine française, cuisinent aujourd'hui comme les jeunes femmes autochtones le font encore de nos jours. Voilà un exemple d'inter influences culturelles, d'autant plus que les colonisateurs se nourrissaient de viandes sauvages à l'instar des autochtones.

Les résistances politiques

Les autochtones anishinabek vivant en Abitibi-Témiscamingue n'ont jamais cédé leur territoire. Pour eux, le pays était assez grand pour les êtres y vivant. *Quand les autochtones s'aperçurent du danger, il était trop tard. Ils tentèrent bien de résister, mais les nouveaux venus étaient beaucoup trop nombreux et leurs armes trop meurtrières.*⁴

Lors de la renégociation du « Canada Act » les autochtones s'étaient préparés à négocier leurs droits en se basant sur les valeurs du tribunal Russel⁵ en 1980 qui se consacre à la défense des

³ Dickason, O. P. (1996). *Les Premières Nations*. Québec : Septentrion. P 23

⁴ Couture, Yvon H., (1983) *Les algonquins*. Racines Amérindiennes. Les Éditions Hyperborée. P.184

⁵ Le 4^{ième} tribunal siégera à Rotterdam du 21 au 30 novembre 1980, prolongeant les travaux de la Conférence internationale de 1977 à Genève par les Nations-Unies. Son but : lutter contre l'ethnocide et les exactions de toutes sortes dont les amérindiens ont été et sont encore victimes : meurtres, spoliations, vols de terre, viols culturels, non-respect des traités conclus avec les premiers occupants du sol américain, etc.

peuples, tribunal où ils s'étaient présentés sous l'égide des Nations-Unies⁶. Ils ont fait valoir que le gouvernement canadien évitait de considérer quatre principes dont 2 abordent justement le territoire, l'article 17.⁷

Le « Canada Act » omet des principes d'une importance vitale pour les autochtones, tels les articles 15 et 17 de la Déclaration (Charte internationale des Droits de l'Homme des Nations-Unies).

(1) Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité a droit à la propriété.

(2) Nul ne peut être privé arbitrairement de sa propriété.

Dans les faits, si l'on excepte la Convention de la Baie James et du Nord québécois négociée de 1975 à 1978 et la Paix des braves, en 1982, le Québec comme la majeure partie des territoires du Nord, les provinces maritimes, presque toute la Colombie-Britannique sont des territoires qui n'ont jamais été ni achetés, ni cédés.⁸ Les territoires colonisés du Nord du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue ont de nombreux propriétaires, individus, sociétés, et gouvernements. Ces derniers ont acheté des titres de terres répertoriées.

La culture et les valeurs des colonisateurs ressemblent peu à la culture traditionnelle autochtone en lien avec le territoire et les allochtones sont encore dans la négation des principes de propriétés pour les Premiers Peuples anishinabek. Les générations contemporaines ne distinguent plus les traces des partages interculturels passés.

2. LE TERRITOIRE UNIVERSITAIRE

De par l'évolution de la société, une université portant le nom d'une région située au nord-ouest du Québec, leur territoire, en périphérie des grands centres, répond aux besoins et demandes de formations post-secondaires depuis 35 ans. Des programmes sont offerts dans le grand nord du Québec auprès des Inuit ainsi que des programmes spécifiques pour les Premiers peuples.

Les étudiantEs autochtones de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) sont ceux et celles avec qui les Européens, devenus Canadiens, Québécois, partagent maintenant la géographie territoriale et plusieurs éléments de la culture. Comme écrit précédemment, ils sont de la grande famille algonquienne de laquelle originent les Anishinabek et les Cris dont la langue seconde au Québec est l'anglais. Les clientEs de l'UQAT vivent principalement sur le territoire du Nord du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue et ce, sans partager cependant la même vision culturelle de ce territoire.

⁶ Idem page 21. Le représentant autochtone était Richard Kistabish, un Anishinabe de la région Abitibi-Témiscamingue.

⁷ *Projet de loi C-262 émanant d'un député en 2015*, Roméo Saganash un cri, visait à assurer l'harmonie des lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. C-262 est supporté en troisième lecture le 30 mai 2018 par le parlement fédéral canadien et meure, renvoyé à un comité par les sénateurs en juin 2019.

⁸ Lepage Pierre (2009) *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, 2^{ème} édition, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Québec, page 53

Ils proviennent essentiellement des réserves, petites communautés dont la superficie ne totalise tout au plus que quelques kilomètres carrés (entre 1 et 10 selon des communautés).

Les cris, par contre, possèdent leurs villages depuis la Convention avec le gouvernement québécois signée en 1978. Les Inuits sont aussi des clientEs occasionnelLEs même s'ils reçoivent leurs cours dans leurs villages nordiques. Dans les trois cas, la gouvernance est locale et les services sont gérés selon les politiques des gouvernements canadien et québécois.

Certains québécois, au fait de l'histoire, ressentent un certain malaise en relation avec le territoire, qu'ils occultent cependant dans la vie de tous les jours.⁹ Les étudiantEs des premiers peuples comme leurs parents s'habillent comme les québécois d'origine occidentale, utilisent le cellulaire, la voiture, etc. Plusieurs ne parlent plus leur langue, mais le français et l'anglais. De l'extérieur, ils semblent parfaitement assimilés. Quelques insinuations introduites en cours de discussion rappellent cependant aux personnes qui se retrouvent sur leurs routes, le « vol » du territoire.¹⁰

3. LA ZONE DE CONFORT

« *Avoir le droit d'exister sur son territoire ...* Natacha Kanapé-Fontaine¹¹, le rêve d'une poétesse. Dans un territoire supposé appartenir à une collectivité humaine, animale et végétale, territoire jamais cédé à personne ou à aucun gouvernement, comment l'animation socioculturelle de l'UQAT peut-elle recréer une zone de confort territoriale dans laquelle les Premiers peuples ressentent leur appartenance ? Comment répondre aux besoins et demandes de ce « nouveau » public ?

Quels sont les enjeux de cette extension-partage du territoire et quelles sont les activités de l'animation socioculturelle permettant le développement du sentiment d'appartenance à l'UQAT ?

Le territoire, dans le cas qui nous interpelle, prend la forme d'un sentier, d'un parcours temporel et cyclique puisqu'il concerne une institution d'études universitaires, où y passe une période de temps. Elle y offre dix domaines d'études de premier et deuxième cycle et quatre programmes d'études sont offerts spécifiquement aux étudiants autochtones. Ceux-ci peuvent varier en durée et en nombre de crédits tels que les microprogrammes, les certificats, le programme court deuxième cycle et les baccalauréats ainsi que par le mode d'enseignement, soit en présentiel ou en formation à distance et par la langue d'enseignement soit en français ou en anglais.

⁹ Lepage Pierre (2009) *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, 2^{ème} édition, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Québec

¹⁰ Dickason, O. P. (1996). *Les Premières Nations*. Québec : Septentrion. Pp 193-194

¹¹ Poétesse et actrice innue. Entrevue au téléjournal de Radio-Canada, le 2 août 2019.

Les étudiantes et étudiants autochtones qui désirent être admis à un programme doivent pouvoir répondre à une des deux conditions d'admission soit être âgé d'au moins 21 ans et de posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente ou être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent (UQAT, 2019). Les étudiantes et étudiants actuels sont généralement admis sous la première condition et constituent une première génération universitaire qui proviennent de communautés éloignées du campus universitaire ce qui signifie un déménagement pour la plupart d'entre eux et selon le cas échéant, l'inscription de leurs enfants dans des écoles locales et la location d'un logement.

Une recherche centrale

La recherche exploratoire de Loiselle (2009) visant à décrire les facteurs qui favorisent la persévérance et la réussite des études universitaires des étudiantEs autochtones dévoile des informations significatives sur leurs besoins quant au choix de l'institution universitaire. Les besoins sont : a) la proximité physique de l'institution de leur communauté, et l'accès relativement facile à des forêts et des lacs et b) le fait de trouver une zone de confort, c'est-à-dire de faire partie d'une cohorte autochtone issue d'une même communauté ou d'une même nation, c) d'avoir des programmes spécialement conçus ou pertinents pour les autochtones et leurs réalités, c'est-à-dire la possibilité de parler leur propre langue avec leurs amis et les collègues à l'université.

Cette zone de confort, tel un cocon, s'élargit graduellement lorsqu'ils se sentent éventuellement assez à l'aise pour désirer suivre des cours dans des classes à majorité composées de non-autochtones selon quelques répondants. De là la nécessité de mettre en place des activités qui permettent de développer des relations interculturelles.

Les prérequis aux plans d'actions

Trois éléments fondamentaux d'un capital social (Putnam et Feldstein, 2003) ou des relations sociales favorisant un fonctionnement sain doivent être développés et maintenus pour encourager l'accessibilité aux études postsecondaires et la réussite des étudiantEs autochtones : *1) la confiance en Soi et en l'Autre; 2) la valorisation de son identité et de sa culture qui, pour les personnes issues de minorités, mène à un bien-être et à une assurance au sein d'une société majoritaire; 3) un soutien de la part des siens ainsi que des professeurs et des pairs.* (Loiselle et Legault, 2013, p. 260)

Corney (2014) a effectué une recherche tentant de déterminer les facteurs qui favorisent l'engagement des étudiantEs au niveau des études collégiales, plus particulièrement au sein des services d'animation socioculturelles au sein des membres du Réseau inter collégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) qui fut créé en 1995. Elle souligne deux thèmes distincts et d'importance soit, celui de la culture institutionnelle axée sur l'étudiantE et la valorisation de l'étudiantE. Lorsque la culture organisationnelle d'un

établissement est axée sur l'étudiantE, cela se reflète dans ses documents administratifs (les plans d'action) et sur le terrain, c'est-à-dire une meilleure évaluation des besoins des étudiantEs, plus de liens avec les services et la pédagogie.

L'institution universitaire à l'étude, bien qu'elle ne possède pas officiellement de politique d'animation socioculturelle, dresse des plans d'action quinquennaux et consulte régulièrement l'ensemble de sa communauté afin de maintenir et rehausser ses services. De plus, la recherche du terme culture dans le domaine de l'éducation nous réfère à l'article de loi 2 :

Le ministre de l'éducation a pour mission de soutenir le développement et promouvoir la qualité de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire afin de favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture, notamment par le développement des connaissances et des compétences, à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude. (MEES, 2018)

4. LES PLANS D'ACTIONS TOUCHANT LE TERRITOIRE À L'UQAT

Le plan d'action¹² déposé pour la période 2003 – 2008 traite de la préoccupation du territoire culturel et l'institution crée le Service aux Premières Nations. Il était composé d'une équipe « *majoritairement de personnel autochtone* ». De plus, une de ses stratégies spécifiques supportait tout le personnel universitaire.

Fournir à la communauté universitaire l'expertise des membres de l'Équipe du service aux Premières nations, de façon à les aider à réaliser leurs mandats de planification et de mises en œuvre de leurs services dans le respect de la culture et traditions des autochtones.

Plus que jamais, notre avenir est tributaire des collaborations que nous mettrons sur pied et de notre capacité à travailler ensemble pour développer le savoir, en partageant et en mettant à profit nos valeurs et nos cultures respectives.

L'UQAT ne parlait pas encore d'animation socio-culturelle. Sa vocation principale consistait à former au niveau supérieur, pas d'animer. Cependant, elle devait s'approprier un nouveau territoire en partageant le sien adéquatement : *'les lieux, espaces physiques et représentations culturelles ainsi créés deviennent eux-mêmes porteurs de cultures et leur utilisation, leur prise de possession, s'opérationnalise comme objet d'animation.'*¹³ Sans les appeler ainsi, elle s'est donné des outils d'animation sous forme d'une grande variété

¹² UQAT, (2007) *Stratégie d'intervention : mission d'enseignement et de recherche auprès des premières nations, Rapport du Comité de stratégie présenté au Conseil d'administration du 20 mars 2007.*

¹³ Cité en 12.

d'activités permettant d'améliorer la zone de confort et les liens d'appartenance dans le nouveau territoire des uns et des autres.

Les axes et mesures

Les deux axes cités précédemment, soit **la culture institutionnelle axée sur l'étudiantE** et **la valorisation de l'étudiantE** se retrouvent dans le Plan d'actions 2019-2024 de l'institution universitaire. En effet, une orientation majeure qui concerne tout particulièrement les étudiantEs autochtones vise à reconnaître a) leurs cultures de par l'aménagement des lieux et espaces physiques et b) à les encourager à participer à la vie étudiante.

L'aménagement du territoire : 'les lieux, espaces physiques et représentations culturelles ainsi créés deviennent eux-mêmes porteurs de cultures et leur utilisation, leur prise de possession, s'opérationnalise comme objet d'animation.'

La valorisation de son identité : 'La volonté de mettre en place des mesures pour engager les étudiants à une participation et à un partage socioculturel qui prend en compte leurs besoins, leurs intérêts, leurs sentiments et leurs craintes tend à la valorisation de l'étudiantE de par son implication.'

Ces deux mesures ou volontés renvoient au concept de sécurisation culturelle qui s'est développée dans un premier temps dans les milieux relevant de la santé publique en Nouvelle-Zélande, mais considéré désormais comme essentiel dans toutes institutions, organisations ou entreprises. La sécurisation culturelle combine l'expérience individuelle, l'expérience collective, les liens d'appartenance de la personne ainsi que son héritage culturel. Elle valorise l'identité autochtone et les efforts individuels visant à améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs proches. (Lévesque, 2015)

L'animation socioculturelle, quant à elle, se définit comme une intervention censée induire des changements dans un contexte socioculturel. L'intervention part d'observations qui débouchent sur l'analyse, à partir de laquelle un concept est élaboré avec le concours des destinataires. Ceux-ci sont les acteurs essentiels du processus du changement. (Moser et al. 2004).

Dans le cadre du travail de réflexion sur le territoire et l'accueil de ce nouveau public dans un endroit qui occupe leur territoire ancestral, de là l'ambiguïté de l'exploration du sujet, nous avons dressé un tableau des activités qui ont eu lieu au cours de l'année 2018-2019. Lire dans un premier temps : le titre de l'événement, l'intention, l'organisateur et le public visé. (Voir Tableau, page suivante).

Tableau : 5 Activités annuelles offertes par l'institution ou partenaires

Activité ou groupe	Détails	Organisateur	Public visé	Axe
1. Journée d'accueil nouveaux étudiants (rentrée automne)	Présentation des services, ateliers thématiques, visite des lieux, ...	Service Premiers Peuples	Tous les nouveaux étudiants	Savoir et apprentissage Découverte du territoire
2. Semaine d'accueil des étudiants autochtones (rentrée automne)	Ateliers thématiques (université 101, gestion du stress, outils informatiques, gestion du temps, présentation des services, visites de certains organismes, ...)	Service Premiers Peuples	Nouveaux étudiants autochtones	Savoir et apprentissage Découverte du territoire
3. Semaine préparatoire (automne)	Cours intensif préparatoire	École d'études autochtones	Nouveaux étudiants autochtones	Savoir et apprentissage Découverte du territoire
4. Comité socioculturel	Comité étudiant organisant diverses activités sur le campus (dîners, activités : UQATATAK, activités St-Valentin, ...)	Groupe d'étudiants chapeauté par le Service Premiers Peuples	Tous les étudiants	Relations sociales Sécurisation culturelle, valorisation
5. Student Life Committee	Comité étudiant autochtone organisant diverses activités (ex : brunch de Noël, dîners, ...)	Groupe d'étudiants autochtones chapeauté par le Service Premiers Peuples	Étudiants autochtones	Sécurisation culturelle

Semaines et journées thématiques				
11. Semaine de prévention des dépendances (novembre)	Atelier et kiosque de sensibilisation aux dépendances	Services Premiers Peuples et partenaires externes	Tous les étudiants	Bien-être
12. Santé mentale (janvier)	Séance de Yoga Ateliers de méditation Sensibilisation santé mentale	Services Premiers Peuples	Tous les étudiants	Bien-être
13. Journées de la persévérance scolaire (février)	Diverses activités pour favoriser la persévérance des étudiants : dîner vert, remise d'autocollants, ardoise collaborative, thé, pommes vertes, ...	Service Premiers Peuples	Tous les étudiants	Valorisation de l'étudiant
14. Semaine de prévention du suicide (février)	Kiosque et conférence	Service Premiers Peuples et Centre de prévention du suicide	Tous les étudiants	Bien-être
15. Santé générale (campus en santé)	Cours de sports gratuits	Direction et service du sport	Tous les étudiants et le personnel	Bien-être
16. Gala de la Corpo (avril)	Bourses de reconnaissance et d'excellence des étudiants du Campus	Services Premiers Peuples en collaboration avec modules	Tous les étudiants méritant et leur famille Sur 18, en 2018-2019, 3 lauréats autochtones	Valorisation de l'étudiant Sécurité culturelle
17. Cérémonie de fin d'année (juin)	Cérémonie de fin d'année pour les étudiants autochtones. Organisée à Kinawit.	Service Premiers Peuples	Étudiants autochtones	Valorisation de l'étudiant Sécurité culturelle

18. Semaine de prévention de la discrimination raciale (mars)	Diverses activités pour contrer la discrimination raciale : dîner multiculturel, présentation de court-métrages à vocation culturelle, jeux questionnaires sur les différentes cultures, ... Accueil d'un Forum sur le racisme organisé par la Ville Accueil d'un colloque organisé par le Centre d'amitié autochtone Création d'une banderole et participation à la Marche Gabriel-Commanda	Services Premiers Peuples et partenaires externes (Ville de Val-d'Or, Centre d'amitié autochtone, ...)	Tous les étudiants	Sécurisation culturelle
--	--	--	--------------------	-------------------------

L'analyse, plans d'actions et activités

L'orientation majeure qui concerne tout particulièrement les étudiantEs autochtones et qui vise à reconnaître a) leurs cultures de par l'aménagement des lieux et espaces physiques et b) à les encourager à participer à la vie étudiante. Cette dernière est omniprésente dans les structures organisationnelles. L'évaluation de la portée de ces orientations et de ces activités se déroulera au cours des années à venir.

A. Espace physique¹⁴

L'université a aménagé des espaces tels que le Salon Premiers Peuples, a inclus des artefacts ou symboles autochtones tel que le tipi à l'entrée de l'édifice, propose des expositions temporaires d'œuvres des Premières Nations soit des référents culturels dans certains lieux et des lieux de rencontre, des zones de confort et de réconfort. Il y a

¹⁴ En tant qu'institution soucieuse des cultures touchées et du territoire, le nouveau pavillon d'accueil des aménagements futurs portera le nom de Pavillon des premiers peuples, pour y inclure les Inuits, ces derniers ne se qualifient pas de Premières nations.

également la poursuite du développement de ces espaces physiques culturellement significatifs, par exemple la création anticipée d'une classe verte et d'un module extérieur permanent (qui prendra en compte des concepts pédagogiques et traditionnels).

A. Identité culturelle

Au cours de ces dernières années, il y a eu une série de transformations et de développements institutionnels internes dans le but de continuer à répondre aux besoins des communautés autochtones, mais également pour s'insérer à un changement du climat social au sein même de celles-ci qui furent marquées par de nombreux événements récents, dont la tenue de la Commission d'enquête provinciale sur les relations entre les autochtones et certains services publics. Le rapport final a été déposé le 30 septembre 2019.

Un des changements institutionnels concerne la création d'une école d'études autochtones. L'École d'études autochtones offre des programmes d'études spécialisées et réalise des activités à portée plutôt académique (séminaires, colloques, dîners-conférences autochtones). Elle contribue au développement de la formation et de la recherche pour, par et avec les Autochtones.

6. L'animation socioculturelle et résultats préliminaires

Bien qu'en raison d'un choix administratif, aucune ressource humaine n'est explicitement dédiée à l'animation à la vie étudiante au campus même si l'équipe du Service Premiers Peuples réalise de nombreuses activités ponctuelles ou thématiques (dîners pour étudiants, activités dans le cadre de semaines thématiques (santé mentale, prévention contre la discrimination raciale, persévérance scolaire), cérémonie de fin d'année pour les cohortes des Premières Nations, Student Life Committee, groupe de femmes et artisanat).

La synthèse des activités ou événements offerts sur les lieux d'études ou dans la municipalité nous démontre une valeur ajoutée et nous dispose à formuler deux constats. D'abord, elle tend à appuyer la définition proposée en ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de vie (bien-être), la valorisation de l'identité autochtone et le rehaussement de leurs expériences individuelles et collectives. Deuxièmement, le groupe de femmes et le comité de la vie étudiante (Student Life Committee) sous la gouverne de l'agente en relations humaines organise des rencontres sociales qui sont particulièrement propices à des animations socioculturelles encourageant la discussion et le partage, ce qui s'insère également dans la sécurisation culturelle. De plus, la synthèse nous révèle qu'il y

a même une extension du territoire dans le sens où les étudiantEs vont célébrer leur fin de programme au centre Kinawit et y retrouve un lieu de ressourcement spirituel. Ce centre appartient à une organisation autochtone. Il est situé aux abords d'un lac où jadis le commerce des fourrures a été effectué, à quelques kilomètres du campus (la proximité de la forêt, facteur cité précédemment). Les étudiantEs autochtones reconnaissent l'importance donnée à leur territoire ancestral en quelque sorte.

La question demeure la même à la suite du tour d'horizon d'activités ou événements ponctuels mis en place au niveau de l'institution : comment est-ce que l'institution peut conjuguer l'occupation du territoire ancestral au sentiment d'appartenance à la vie étudiante, un des enjeux du dernier plan d'action.

Conclusion.

Les moyens utilisés retrouvés dans le tableau précédent font partie du coffre à outils de l'animation socioculturelle, même s'ils ne portent pas ce nom à l'UQAT. Les lieux physiques et les services propres aux Premiers Peuples existent. L'évaluation qualitative des activités socioculturelles du service des Premiers peuples pourrait cerner davantage ce que signifie les énoncés suivants : le partage du territoire et la participation interculturelle à la vie étudiante.

Il reste à réfléchir si l'animation dans le sens d'interactions sociales et humaines qui visent à encourager la discussion, les échanges entre êtres humains pourraient jouer un rôle plus important pour définir cet enjeu territorial. De plus, la préoccupation des impacts des moyens utilisés parfois de façon ponctuelle ou routinière, en ouvrant sur d'autres modèles tels que le passeur culturel, la présence d'ainés ... Seraient-elles des voies et voix à ajouter pour améliorer davantage la zone de confort et la sécurisation culturelle ?

Il serait intéressant de vérifier par une recherche ultérieure spécifique aux effets des activités organisées, quels sont les meilleurs moyens à utiliser afin de réaliser de l'animation socioculturelle pour intervenir auprès de nouveaux publics autochtones. Comment ont-ils donné des réponses adéquates aux besoins et demandes de ces « nouveaux » publics ? Les outils classiques de l'animation socioculturelle permettent-ils de répondre à leurs demandes et besoins spécifiques ?

RÉFÉRENCES

- Beaulieu, Alain (2013) *La création des réserves indiennes au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, p. 135-151
- Corney, P. (2014). *L'engagement étudiant dans les services d'animation socioculturelle des cégeps*. Montréal : HEC
- Couture, Yvon H., (1983) *Les algonquins*. Racines Amérindiennes. Les Éditions Hyperborée. P.184
- Dickason, O. P. (1996). *Les Premières Nations*. Québec : Septentrion. P 23
- Lévesque, C. (2015). *Pour l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de santé : Promouvoir la sécurisation culturelle*. Droits et libertés, vol. 34, no. 2, pages 16-18
- Loiselle, M avec la collaboration de L. Legault.(2010). *Une analyse des déterminants de persévérance et de réussite des étudiants autochtones à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn, Qc : UQAT
- Loiselle, M., Legault, L. (2013). Les Autochtones du Canada et les études supérieures d'hier à aujourd'hui. In *L'accessibilité aux études postsecondaires; un projet inachevé*.
- Chénard, Doray et al, Presses universitaires du Québec.
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie, (2018). *La loi du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie*, chapitre 15. Consulté le 4 avril 2019 : www.education.gouv.qc.ca
- Moser, H., Müller, E., Wettstein, H. et al. (2004). *L'animation socioculturelle*. Éditions IES. Consulté le 4 avril 2019 : Books openedition.org
- Putnam, R.D., Feldstein, L.M. (2003). *Better Together*. Toronto : Simon & Shuster.
- Sites Internet consultés : http://www.inmq.gouv.qc.ca/securisation_culturelle,
https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1981_num_46_3_3070
- UQAT, (2007) *Stratégie d'intervention : mission d'enseignement et de recherche auprès des premières nations, Rapport du Comité de stratégie présenté au Conseil d'administration du 20 mars 2007*.
- UQAT, (2019). Plan d'action l'UQAT et les peuples autochtones. Consulté en ligne www.uqat.ca